

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie maritime

**Décision n° 8181 du 29 avril 2014 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie maritime**

NOR : INTJ1406767S

Le commandant de la gendarmerie maritime,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 23838 du 3 décembre 2013 (NOR : INTJ1325292S),

Décide :

Article 1^{er}

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} juin 2014 :

Le Roux, Stéphane Nigend : 154 520 Numéro de livret de solde : 8 012 242

Article 2

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juin 2014 :

Guérin, Antony Nigend : 194 587 Numéro de livret de solde : 8 049 529

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 29 avril 2014.

Le général,
commandant la gendarmerie maritime,
I. GUION DE MÉRITENS